

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 SEPTEMBRE 2014

Convocation du 23 septembre 2014

Sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

PRESENTS : - Mmes BAZIN Josyane, BROUZE Lydia, CHAMBEROD Marie, PEREZ Stéphanie, RAFFIN Marie-Noëlle, VIGNAL Sylvie
- Mrs. BIBOLLET Nicolas, BOUCHER Thierry, DUC Antony, RICHARD Denis, TUPINIER Yves,

EXCUSES : - Mme Raymonde FRISON, Mrs Bruno MICHELLAND et Roger GACHET

Ordre du Jour :

- Travaux église – Dossier de subvention
- Convention merlons Rio Tinto
- Personnel communal
- Lancement route culturelle
- TAP
- Cimetière
- Questions diverses

TRAVAUX EGLISE :

CONVENTION MERLONS RIO TINTO :

Monsieur GENON présente le schéma des terres impactées et l'obligation d'installer une micro station d'épuration sur la zone

Il est demandé de prévoir son implantation le plus possible vers l'arc pour diminuer l'impact négatif au maximum des zones construites.

Le conseil municipal vote son accord à l'unanimité et donne l'autorisation à Monsieur Hervé GENON de signer l'acte administratif pour que le merlon devienne la propriété de la commune d'Aiguebelle

PERSONNEL COMMUNAL :

- Reconduction du contrat de Jacques POMMIER
- Les contrats d'Anne Lise EMIN et Sandrine RENNARD ont été modifiés pour augmenter les heures.
- Le contrat de Laurence GAUTHIER a été diminué car elle n'effectuera plus l'entretien du foyer rural.

- Un contrat a été fait à Viviane FAIOLA pour l'entretien du foyer rural.

LANCEMENT DE LA ROUTE CULTURELLE

Marie CHAMBEROD présente le projet de la route culturelle et les besoins concernant la recherche de documents et photos. Un appel aux volontaires est fait.

TAP

Josyane BAZIN confirme la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires en primaire et maternelle. La mise en place s'est bien déroulée grâce au professionnalisme de tous les intervenants et la coordination mise en place.

CIMETIERE

Josyane BAZIN présente le projet d'implantation du jardin du souvenir dans l'ancien cimetière avec la remise en état de la zone identifiée sous le nom de zone C sur le plan du cimetière. Le conseil municipal valide le projet et demande de continuer de contacter les entreprises compétentes pour obtenir un chiffrage de la remise en état de la zone concernée.

QUESTIONS DIVERSES

Cérémonie du 11 novembre 2014 : Yves TUPINIER a contacté

La séance est levée à 22h30

Le Maire : Hervé GENON